



21 | CATALOGUE DE  
22 | FORMATION

*Fisueur de lien, bâtisseur de confiance*

**SOCRATES**  
l'éthique comme compétence

## Nous contacter

### **Siège Social**

14 rue du Pré Paillard  
PAE des Glaisins, Annecy-le-Vieux  
74940 ANNECY

Tél. 04.50.10.47.63  
Fax. 04.50.68.51.08  
contact@socratesonline.com  
www.socratesonline.com

### **Agence Nord**

Socrates nord de France (franchise)  
11 avenue de la Créativité  
Parc des Moulins  
59650 Villeneuve d'Ascq



# Sommaire

Edito	2
Nos valeurs	3
Nos engagements	5
Nos programmes	6
Nos formateurs ...	50
...Et leur bibliographie	51
Nos références	52
Nos autres prestations	54

# Edito

Depuis l'année 2002, date à laquelle le législateur est venu redéfinir le cadre juridique du fonctionnement des établissements sanitaires et des établissements et services sociaux et médico-sociaux, les professionnels de santé et les travailleurs sociaux ne cessent de s'interroger sur **la qualité, le sens de leurs pratiques et les réponses quotidiennes qu'ils apportent** ou pourraient apporter à leurs patients ou usagers.

Les différentes réformes (loi du 2 janvier 2002, loi du 4 mars 2002, loi du 11 février 2004 et loi Hôpital Santé Territoire) ont profondément remanié les enjeux des secteurs sanitaire, social et médico-social et la manière de travailler des acteurs de ces secteurs. **La gouvernance institutionnelle, l'encadrement et le management des équipes, les publics accueillis ont changé, ainsi que les règles juridiques qui les régissent.**

Depuis, les professionnels, tous champs et toutes compétences confondus, font part de besoins grandissants de formation, afin de donner du sens à leur pratique, de **se doter d'une culture commune du soin et d'améliorer la qualité des prestations et du service rendu à leurs patients et usagers.**

Pour répondre à cette attente, nous avons développé **une offre de formation adaptée aux besoins des professionnels.** Cette offre s'appuie sur plus de 15 ans de pratique de formation et d'accompagnement des établissements et services dans leurs démarches **d'amélioration du soin, de la prise en charge et de l'organisation.** Les évaluations externes que nous réalisons dans les services et établissements nous ont permis d'identifier des axes d'amélioration prioritaires qui concernent d'une part l'organisation, et d'autre part les compétences et les emplois.

Ces derniers doivent en effet évoluer avec les publics accueillis et les nouveaux besoins de la société. Les programmes de formation que nous proposons sont conçus pour accompagner ces évolutions nécessaires et ont été **validés avec nos interlocuteurs professionnels du secteur.**

Notre projet formatif repose sur cette volonté forte de travailler sur les besoins des professionnels en lien avec ceux des personnes soignées ou accueillies et des organisations qui portent la démarche de soin et d'accompagnement au sens large. Les actions de formation sont donc **en continuité et en cohérence avec la démarche éthique** qui nous anime.



Conseil Scientifique

# Nos Valeurs

Les valeurs présentes dans notre approche pédagogique traduisent le sens que nous donnons à nos formations. Nous les rappelons ici :

## **Le respect de l'autre.**

La recherche de notre propre intérêt, qui est légitime, doit se faire dans les limites du respect des intérêts fondamentaux des parties prenantes de nos actions, qui est prioritaire.

## **La justice.**

Le respect des lois et des règles est fondamental pour garantir le respect des personnes. Il est complété par la recherche de l'équité.

## **La responsabilité.**

Nos actions doivent se fonder sur une vision « large et loin », prenant en compte leurs impacts pour l'ensemble des acteurs et à long terme.

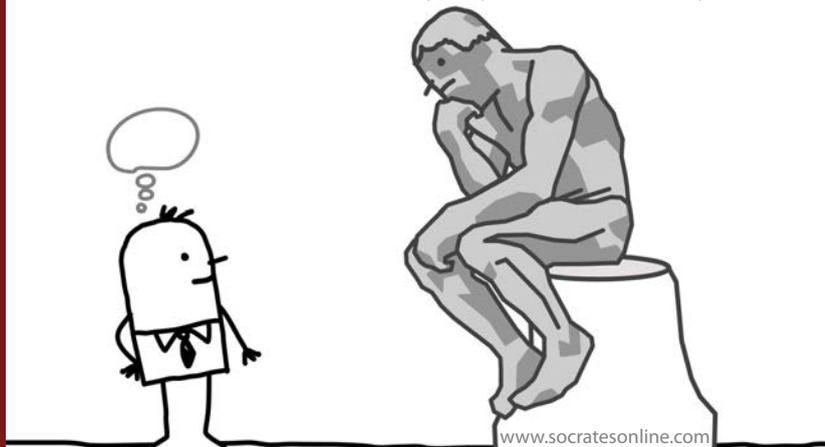
## **L'engagement.**

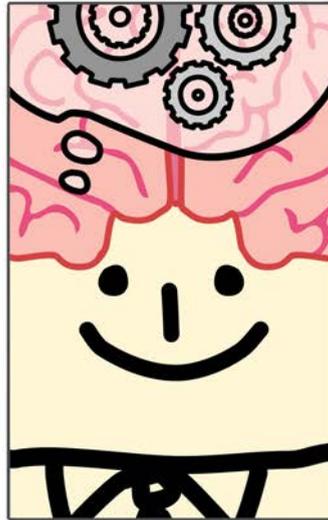
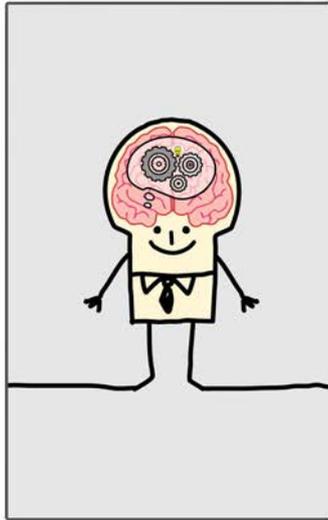
La qualité du travail et le plaisir que l'on peut y trouver reposent sur le sens des actions menées. Nous nous engageons totalement dans les projets que nous menons parce qu'ils comportent des enjeux qui leur donnent du sens.

## **La pondération.**

L'expérience nous apprend que les jugements à l'emporte-pièce ou les propos péremptoires nous mettent en porte-à-faux. La vérité est dans la nuance, issue de la retenue et de la prise de recul.

Ces valeurs sont présentes à la fois parce que nous les mettons en pratique dans nos propres missions et parce qu'elles orientent nos programmes de formation et notre pédagogie.





# Nos agréments



---

Organisme habilité  
ANESM / HAS

---



SOCRATES est habilité par l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médicosociaux) pour conduire l'Evaluation Externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

SOCRATES est un organisme de formation référencé DATADOCK.

# Nos Programmes

## 1 Ethique et droit : les fondamentaux

1. La réflexion éthique : la susciter, la favoriser
2. La bientraitance : une éthique du souci de l'autre
3. Ethique et management
4. Les fondamentaux du droit en santé
5. Le partage de l'information à caractère secret dans l'accompagnement médicosocial
6. Mettre en œuvre le droit des usagers au quotidien
7. Comprendre les règles de la responsabilité civile et pénale

## 2 Gouvernance et Management

1. Elaborer ou actualiser son projet d'établissement ou de service
2. Elaborer ou actualiser son projet associatif
3. Faire vivre son projet d'établissement sur 5 ans : l'animer, l'actualiser et l'évaluer
4. Mettre en place et animer un comité d'éthique
5. Mettre en place et animer un CVS
6. Favoriser la participation des usagers et de leurs familles

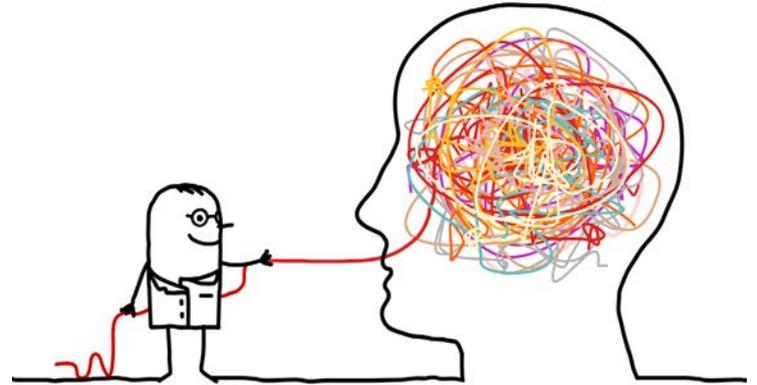
## 3

## Management de la qualité et culture de la gestion des risques

1. Pilotage de l'évaluation interne
2. Les suites réservées à l'évaluation externe
3. Cycle d'appropriation des RBPB (Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles - ANESM)
4. Prévention des risques psychosociaux et bien-être au travail
5. Transmissions ciblées, qualité et continuité des soins
6. La sécurisation du circuit du médicament
7. Le dossier informatisé du patient
8. Le dossier de l'utilisateur et les écrits professionnels

Pour une meilleure qualité de l'accompagnement des personnes

**Toutes nos formations sont accessibles sans aucun pré-requis aux publics concernés**  
**La taille des groupes ne devra pas dépasser 12 à 15 personnes**



## 4 Ethique appliquée dans l'accompagnement de la personne

1. L'individualisation de l'accompagnement : l'élaboration du projet personnalisé
2. Intimité et sexualité des personnes handicapées
3. Intimité et sexualité des personnes âgées
4. Mieux connaître la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées pour adapter l'accompagnement
5. Mieux appréhender les troubles du comportement
6. La gestion de la violence en ESSMS
7. La contention : recherche d'une éthique et d'un soin adapté
8. Accompagnement des personnes en fin de vie





# Thème 1.

## Ethique et droit : les fondamentaux

1. La réflexion éthique : la susciter, la favoriser
2. La bientraitance : une éthique du souci de l'autre
3. Ethique et management
4. Les fondamentaux du droit en santé
5. Le partage de l'information à caractère secret dans l'accompagnement médicosocial
6. Mettre en œuvre le droit des usagers au quotidien
7. Comprendre les règles de la responsabilité civile et pénale

Toutes nos formations sont accessibles sans aucun pré-requis aux publics concernés  
La taille des groupes ne devra pas dépasser 12 à 15 personnes

# 1. La réflexion éthique : la susciter, la favoriser

## 1. les fondamentaux

**DURÉE :** 2 jours

### OBJECTIFS

- Découvrir les grands courants de pensée qui fondent la réflexion éthique (déontologie, éthique, morale, valeurs, etc.)
- Développer les capacités de réflexion et de questionnement des professionnels
- Repérer les lois et décrets en référence à l'éthique
- Aider, participer à la décision collective et comprendre la position d'équipe

### PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels d'un établissement ou d'une organisation sanitaire, sociale ou médicosociale  
12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

## PROGRAMME

Jour 1.

### Les fondements de l'éthique

- Définition des concepts : éthique, morale, déontologie et droit
- Les fondements philosophiques : éthique déontologique et utilitarisme, opportunisme
- Les valeurs et les vertus, les principes d'action

### L'éthique replacée dans un contexte plus global

- La demande sociale d'éthique : la quête de sens, le respect des personnes
- Les démarches éthiques dans les établissements de santé et médico-sociaux

### L'éthique replacée dans son contexte juridique et institutionnel

- Dispositif légal et règlementaire : textes de références
- Dispositif institutionnel : le comité éthique

### L'éthique dans la prise de décision du professionnel

- La prise de décision
- Le stress éthique
- L'individuel et le collectif

**Les outils proposés :** Vademecum et Filtre Ethique

Jour 2

### L'éthique dans les pratiques professionnelles

- Les situations qui mobilisent l'éthique du professionnel
- Mises en situation et décisions possibles

### De l'éthique à la déontologie : identification de bonnes pratiques

- Analyse des situations critiques
- Problématique éthique
- Valeur et probabilité des comportements
- Recherche de bonnes pratiques en relation avec les textes de référence

**Evaluation- bilan de la formation**

## Nota : les spécificités par champ

Ce programme se décline également dans différents champs et environnements

### En GÉRONTOLOGIE

Dans cet environnement, les adaptations et spécificités du programme porteront sur les thématiques suivantes :

- loi 2002-2 du 2 janvier 2002
- loi léonetti du 22 avril 2005 relative aux droits des patients en fin de vie
- La contention chez les personnes âgées : loi, éthique, déontologie et bonnes pratiques professionnelles

### En PSYCHIATRIE

Dans cet environnement, les adaptations et spécificités du programme porteront sur les thématiques suivantes :

- loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge
- les aspects juridiques de la contention

### Dans le champ du HANDICAP

Dans cet environnement, les adaptations et spécificités du programme porteront sur les thématiques suivantes :

- loi du 11 février 2005
- loi du 2 janvier 2002 : mise en oeuvre du droit des usagers au quotidien

### En PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans cet environnement, les adaptations et spécificités du programme porteront sur les thématiques suivantes :

- loi 2007-293 du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance
- le secret professionnel, le partage de l'information à caractère secret entre professionnels concourant à la mission de protection de l'enfance

### Dans le champ des MAJEURS PROTÉGÉS

Dans cet environnement, les adaptations et spécificités du programme porteront sur les thématiques suivantes :

- loi 2007-308 du 5 mars 2007 relative à la protection juridique des majeurs
- Mise en oeuvre des outils de la loi du 2 janvier 2002 dans un service de protection juridique des majeurs

# 2. La bientraitance : une éthique du souci de l'autre

1. les  
fondamentaux

**DURÉE :** 2 jours

## **OBJECTIFS**

- Promouvoir la bientraitance dans l'accompagnement des personnes
- Déterminer les situations requérant un accroissement de la bientraitance
- Développer une culture de la bientraitance dans ses pratiques
- Mieux repérer / identifier les situations de maltraitance
- Disposer de repères pour mieux agir face à des situations de maltraitance

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Tous les professionnels des secteurs sanitaire, social ou médico-social

12 à 15 personnes maximum.

Aucun pré-requis

## **PROGRAMME**

Jour 1.

### **Définition des concepts de bientraitance et de maltraitance**

- Les différentes formes de maltraitance (typologie du Conseil de l'Europe, la maltraitance ordinaire, individuelle, institutionnelle, les facteurs de risque)
- Définitions : bientraitance (active et passive), bienfaisance, bienveillance, non-malfaisance, autonomie, justice...

### **Approche juridique de la bientraitance**

- Les fondements juridiques
- Lois de 2002, 2005, charte de la personne accueillie
- Signalement et secret professionnel
- Protection des personnes vulnérables en droit pénal

### **Bientraitance et éthique**

- Définition des concepts : éthique, morale, déontologie
- Rapports entre éthique et bientraitance
- Le référentiel éthique : valeurs, vertus et principes d'action

Jour 2

### **Repères et bonnes pratiques : les outils**

- Le rôle du management dans la promotion de la bientraitance
- Les notions d'autonomie et de consentement
- Les règles d'or de la bientraitance, repères pour la mise en oeuvre
- Cerner les principes de la communication non violente, (CNV)
- Recommandations de l'ANESM 2008, recommandations du Comité national de Vigilance contre la Maltraitance

### **Les situations de maltraitance : vers des décisions bientraitantes**

- Analyse des situations critiques (en lien avec la participation de l'usager, la personnalisation de son accompagnement, la qualité du lien entre professionnels et usagers, le soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance etc.)
- Recherche de bonnes pratiques éthiques et bientraitantes

### **Evaluation - bilan de la formation**

# 3. Ethique et Management

## 1. les fondamentaux

**DURÉE :** 2 jours

### OBJECTIFS

- Renforcer une culture commune du management : rôle, missions et « style managérial »
- Travailler sur la posture managériale (exemplarité)
- Réfléchir aux valeurs et lignes de conduite du management, en lien avec les valeurs et la culture de l'organisation
- Construire une charte du management, qui constitue un référentiel commun de compétences comportementales et de bonnes pratiques
- S'entraîner à la mise en application de la charte à travers l'analyse de situations concrètes emblématiques du management

### PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeant d'établissement, cadres
- Personne en situation de management / d'animation d'équipe

12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

### PROGRAMME

Jour 1.

#### Concepts et fondamentaux « Ethique »

- Définition des concepts : éthique, morale, déontologie, droit et responsabilité
- Les fondements philosophiques : éthique déontologique et utilitarisme
- Les valeurs et les vertus, les principes d'action

#### Concepts et fondamentaux « Management »

- Définition de la notion de management
- Les fonctions dans un groupe (Mintzberg)
- Identification des sources et de la légitimité du pouvoir
- Identification des activités communes et cœur de métier de la fonction de manager

#### L'exemplarité managériale : une posture, des valeurs, des lignes de conduite et des règles d'or

- Le système SLC : Sens - Lien - Confiance
- Réfléchir aux valeurs fondamentales pour l'efficacité et la crédibilité managériales
- Les lignes de conduite (matrice valeurs / activités) et les règles d'or du management

Jour 2

#### L'éthique dans les pratiques professionnelles

- Les situations professionnelles qui mobilisent l'éthique du manager
- Mises en situation et décisions possibles

#### De l'éthique à la déontologie : identification de bonnes pratiques

- Analyse des situations critiques
- Problématique éthique
- Valeur et probabilité des comportements
- Recherche de bonnes pratiques en relation avec les textes de référence et la charte du management

#### Evaluation- bilan de la formation

**NOTA 1 :** *Elaboration, au cours de la formation, d'une charte du management, faisant le lien entre les valeurs et les activités du manager.*

**NOTA 2 :** *Ce programme peut être approfondi et complété en suivant le cursus MASTER CLASS MANAGEMENT.*

# 4. Les fondamentaux du droit en santé

## 1. les fondamentaux

**DURÉE :** 1 jour

### **OBJECTIFS**

- Renforcer l'acquisition de connaissances juridiques en droit de la santé
- Connaître et s'approprier les droits et obligations des usagers en terme de santé
- Améliorer les pratiques relatives à la prise en soin dans les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tous les professionnels  
12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

### **PROGRAMME**

Jour 1.



- Définition du droit à la santé, un droit fondamental : les droits de la personne
- Ethique et droit à la santé
- Le contexte légal en France (lois du 4 mars 2002 et du 22 avril 2005)
- La notion juridique de « droit des malades » : représentation des usagers, accès au dossier médical, recherche du consentement, secret médical
  
- Particularités juridiques en fonction du secteur : personnes âgées ou personnes handicapées (loi du 11 février 2005)
  
- Le système de santé : compétence professionnelle, déontologie des professions et information des usagers du système de santé, politique de prévention, responsabilité des professionnels de santé
- Recherche de bonnes pratiques à partir de situations vécues

### **Bilan et évaluation de la formation**

# 5. Le partage de l'information à caractère secret

**DURÉE :** 1 jour

## **OBJECTIFS**

- Connaître les notions de secret professionnel, de partage de l'information à caractère secret, de secret médical
- Comprendre leur articulation
- S'approprier les règles de bonnes pratiques de transmission de l'information
- Se donner une éthique déontologique du partage de l'information
- Se construire des règles de gestion et de circulation de l'information autour de l'utilisateur
- S'approprier les règles juridiques encadrant les pratiques autour du dossier de l'utilisateur : accès par l'utilisateur, transmission à des tiers, archivage etc.

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Tous les professionnels  
12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

## **PROGRAMME**

jour 1.

- Définitions du secret professionnel, du partage de l'information à caractère secret et du secret médical
- Le partage de l'information à caractère secret et la délimitation de l'information utile
- La légitimation de la levée du secret (signalement, information préoccupante)
- Les règles de transmission de l'information à des usagers, à des professionnels, à des tiers
- Éthique déontologique de la transmission de l'information à des usagers, à des professionnels, à des tiers
- Clarifier la définition du dossier unique de l'utilisateur : contenu, architecture, droits d'accès etc.
- Les responsabilités civiles et pénales des professionnels

## **Bilan et évaluation de la formation**

1. les  
fondamentaux

# b. Mettre en oeuvre le droit des usagers au quotidien

1. les  
fondamentaux

**DURÉE :** 1 jour

## **OBJECTIFS**

- Comprendre et s'approprier les enjeux de la loi du 2 janvier 2002
- Se donner des repères éthiques et juridiques
- Donner du sens aux pratiques professionnelles et à la prise en charge des usagers

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Tous les professionnels des établissements et services sociaux et médicosociaux

12 à 15 personnes maximum.

Aucun pré-requis

## **PROGRAMME**

Jour 1.



### **Enjeux de la loi au regard du droit des usagers**

- Les droits fondamentaux réaffirmés par le législateur
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie : un outil de prévention des risques de maltraitance et de réflexion pour améliorer la qualité de l'accompagnement

### **Travail autour des valeurs en tension (ex : liberté/sécurité)**

- Les outils de mise en œuvre des droits des usagers
- Le règlement de fonctionnement : un outil de régulation dans les rapports entre les acteurs
- Le projet personnalisé : un outil au service des professionnels et des usagers
- Le projet d'établissement / de service : « feuille de route » des structures et des équipes

### **L'éthique dans les pratiques professionnelles : un outil d'aide à la décision**

- Présentation d'une démarche éthique
- Mise en situation et décision possible

### **Bilan et évaluation de la formation**

# 7. Comprendre les règles de la responsabilité civile et pénale

1. les  
fondamentaux

**DURÉE :** 1 jour

## **OBJECTIFS**

- S'approprier les fondamentaux de la responsabilité civile et pénale
- Permettre aux professionnels d'identifier les conséquences juridiques découlant de leur activité professionnelle
- Être en mesure de hiérarchiser la prise de risque par la démarche éthique

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Tous les professionnels des établissements et services sanitaires, sociaux et médicosociaux  
12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

## **PROGRAMME**

Jour 1. 

### **Le système juridictionnel français**

- Présentation des juridictions civiles, pénales et administratives
- Présentation du fonctionnement de la justice française

### **Les différents types de responsabilité**

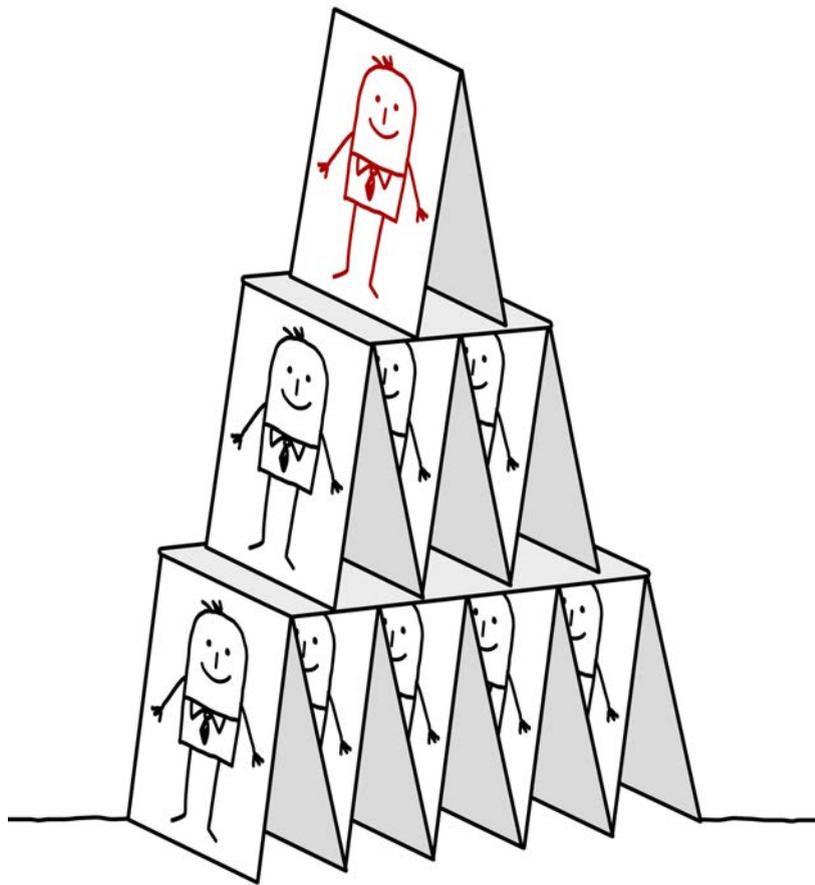
- La responsabilité civile délictuelle des dirigeants et des professionnels
- La responsabilité civile délictuelle de la personne morale gestionnaire de l'établissement ou du service
- La responsabilité civile contractuelle, des dirigeants, des cadres et de l'établissement ou du service
- La responsabilité pénale des dirigeants, des cadres et des professionnels
- La responsabilité pénale des établissements et services en tant que personne morale

### **Aider à la décision par la démarche éthique**

- Le périmètre juridique de l'accompagnement et du soin
- La gestion des risques
- L'éthique dans l'aide à la décision

### **Bilan et évaluation de la formation**

formateur  
Juriste





# Thème 2.

## Gouvernance et Management

1. Elaborer ou actualiser son projet d'établissement ou de service
2. Elaborer ou actualiser son projet associatif
3. Faire vivre son projet d'établissement sur 5 ans : l'animer, l'actualiser et l'évaluer
4. Mettre en place et animer un comité d'éthique
5. Mettre en place et animer un CVS
6. Favoriser la participation des usagers et de leurs familles



## 2. gouvernance & management

**DURÉE :** 2 jours

### OBJECTIFS

- Donner du sens au projet d'établissement ou de service en intégrant la dimension éthique
- Mener une réflexion sur le sens de l'action, le tryptique « Vision / Missions / Valeurs »
- Faire du projet un véritable outil de pilotage et de suivi de la démarche qualité globale
- Articuler le projet à l'évaluation interne et externe
- Mobiliser les équipes autour d'un projet co-construit et partagé
- Animer le projet
- Présenter le projet de façon attractive et en conformité avec les recommandations de l'ANESM

### PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeant d'établissement, Cadres
  - Professionnels
  - Comité de Pilotage du Projet
- 12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

# I. Elaborer ou actualiser son projet

## PROGRAMME

Jour 1.

### Le projet d'établissement : Ce que c'est et pourquoi faire ?

- Un outil central de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002
- Un outil de pilotage de la démarche qualité globale (liens avec l'évaluation interne et externe)
- Un outil de bilan (partie descriptive du projet) et de projection (partie prospective du projet)

### Place de l'éthique dans l'élaboration ou l'actualisation du projet

- Les valeurs, articulées à la vision et la mission de l'établissement
- Les valeurs comme colonne vertébrale du projet (pour les parties descriptives et prospectives)
- Les outils de la réflexion éthique et la démarche bientraitance

### Processus d'élaboration

- Les étapes et le planning
- La constitution des groupes (COPI, groupes de travail)
- Le mode d'implication des usagers et leurs familles
- La mobilisation des partenaires
- Le processus de validation

### Conseils et bonnes pratiques pour l'élaboration du projet

# Projet d'établissement ou de service

Jour 2

## Contenu du projet (ateliers, travaux pratiques et recommandations)

### 1) Partie descriptive : la photographie de l'existant

- l'identification des besoins actuels et futurs des usagers
- la présentation de l'offre de service
- les moyens alloués au fonctionnement de la structure

### 2) Partie prospective : la vision à 5 ans

- Définition des Orientations Stratégiques : présentation des « incontournables »
- Déclinaison des Orientations Stratégiques en Axes de Travail
- Rédaction de fiches actions pour chaque Axe de Travail
- Les fiches actions : un travail en mode projet (objectifs, ressources, étapes, indicateurs qualité, délai de mise en oeuvre) => *Présentation d'exemples de projets et de fiches actions*

## Bilan et évaluation de la formation

### BOITE A OUTILS - KIT METHODO

Les outils suivants seront mis à votre disposition :

- Trame d'un projet d'établissement
- Planning type d'élaboration d'un projet
- Grille d'évaluation de votre projet
- Modèle de fiche action

Formation Action

## Cette formation traditionnelle peut se décliner en «Formation - Action».

Sur une durée plus longue et espacée dans le temps, une formation-action sur mesure peut être proposée. Elle permettra d'accompagner le Comité de Pilotage ou le Groupe de Travail tout au long de l'élaboration ou de l'actualisation de son projet.

Le projet de l'établissement ou du service constituera alors le fil rouge et le support concret de l'action de formation. Au terme de l'action, l'établissement disposera de son nouveau projet d'établissement rédigé.

Théorie et pratique sont étroitement liées pour cette action.

**Pour plus d'informations :** nous contacter.

# 2. Elaborer ou actualiser son projet associatif

## 2. gouvernance & management



### OBJECTIFS

- Fédérer et mobiliser les membres du CA autour du projet associatif
- Les faire s'interroger sur les valeurs et les représentations et identifier les convergences et les divergences.
- Guider les membres du CA dans la rédaction du projet
- Préparer les membres du CA à porter le projet associatif auprès des établissements et services
- (Re) Dynamiser l'association

### Fond et forme du projet associatif

- Le projet associatif, porteur de l'identité d'une organisation
- Le projet associatif, porteur d'une dynamique et d'une vision pour les établissements et services

### Réflexion autour des valeurs associatives :

- Les 10 valeurs de base des sciences sociales et la théorie des valeurs de Schwartz
- Les valeurs d'entreprise : existe-t-il des valeurs spécifiques pour un établissement à vocation sociale ?

#### Exercice pratique avec les participants :

*Travail sur les valeurs de l'association avec les membres du CA : identification et mise en pratique dans l'association ? Existe-t-il des contre-valeurs et si oui, quelles sont-elles ?*

### Réflexion autour du regard posé sur l'utilisateur

- Qu'est-ce qu'être une personne handicapée/âgée dans notre société ?
- Quelles représentations et quel regard posons-nous sur elle ?

#### Exercice pratique avec les participants :

*Quelle est la représentation par les membres du CA ?*

*Quelle est la vocation de l'association vis-à-vis de ces personnes ?*

### Etude de la rédaction du projet et mise en oeuvre

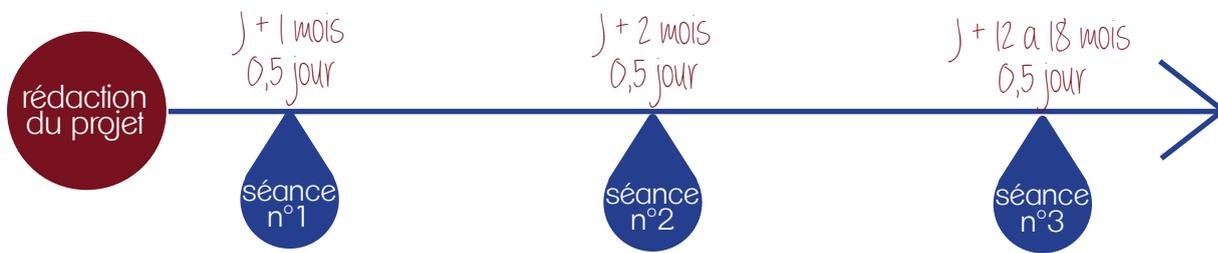
- Comment présenter son projet associatif ?
- Comment les autres documents (projet d'établissement/de service, évaluations) s'articulent-ils avec le projet associatif ?
- Comment mobiliser les acteurs : en interne, externe ?
- Quels leviers de communication utiliser ?

### Bilan et évaluation de la formation

#### PUBLIC CONCERNÉ

- Membres du CA
  - Direction et cadres
- 12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

# 3. Faire vivre son projet d'établissement sur 5 ans



2. gouvernance & management

## Pour les membres du COPIL / équipe de pilotage du projet

- Apprendre à dresser un bilan du processus d'élaboration du projet : ce qui a fonctionné, les axes de progrès ;
- Evaluer les pratiques (pilotage, groupes de travail) ;
- Savoir monter un plan d'actions ;
- Identifier une méthode pour piloter et suivre les actions ;
- Quelle animation du projet d'établissement autour de groupes de travail ?

## Pour tous les salariés (plénière) ou pilotes des actions de progrès

- Organisation et animation des groupes de travail ;
  - Savoir animer une réunion, conduire un mini-projet, mettre en œuvre une fiche action ;
  - Le rôle des pilotes des groupes de travail ;
- La communication avec les instances de pilotage ;
- L'évaluation des actions et les clés du succès.

## Pour le COPIL et les pilotes des actions de progrès

- Apprendre à réaliser un bilan sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'ensemble des actions du projet d'établissement ou de service
- Comment partager l'état d'avancement des fiches actions ?
- Comment mettre à jour les plannings ?
- Comment évaluer les actions réalisées ?
- Comment poursuivre la mobilisation ?

*Possibilité de renouveler cette 3ème séance chaque année pendant les 5 ans*

**OBJECTIF :** 3 demi journées de formation pour mettre en oeuvre et suivre son projet, en maintenant une mobilisation forte et continue des acteurs.

# 4. Mettre en place et animer un comité d'éthique

2. gouvernance  
& management

**DURÉE :** 1 ou 2 jours

## OBJECTIFS

- Préparer la mise en place d'un comité éthique
- Découvrir les attendus théoriques sur l'approche éthique au sein d'un comité
- Développer les capacités de réflexion et de questionnement
- Structurer la démarche en lui donnant un cadre méthodologique clair et opérationnel
- Définir une trame de la charte de fonctionnement du comité éthique
- Acquérir une méthodologie d'aide à la prise de décision pour animer des groupes de réflexion éthique

## PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeant d'établissement, cadres, médecin, psychologue, aumônier
- Soignants
- Membres du comité d'éthique (actuels ou futurs)

## PROGRAMME

Jour 1.

### Les fondements de l'éthique comme compétence professionnelle

- Définition des concepts : éthique, morale, déontologie et droit
- Les fondements philosophiques : éthique déontologique et utilitarisme
- Les valeurs et les vertus, les principes d'action

### Généralités sur le comité d'éthique :

- Rôle et utilité
- Les différents types de Comités d'Ethique et leurs logiques de fonctionnement

### Constitution d'un comité d'éthique : repères pour le fonctionnement

- La composition d'un comité d'éthique : rôle et fonction des membres
- Le rôle du comité éthique concernant l'émission de « bonnes pratiques »
- Valeur « juridique » des avis du comité d'éthique
- Modalités de saisine du comité éthique
- Charte de fonctionnement du comité d'éthique

Jour 2

### L'éthique dans les pratiques professionnelles

- Les situations professionnelles qui mobilisent l'éthique du professionnel
- Mises en situation et décisions possibles

### De l'éthique à la déontologie : identification de bonnes pratiques

- Analyse des situations critiques
- Problématique éthique
- Valeur et probabilité des comportements
- Recherche de bonnes pratiques en relation avec les textes de référence

### Bilan et évaluation de la formation

**NOTA 1 :** Selon le niveau d'avancement de l'établissement dans sa réflexion et dans la mise en place de son comité, la formation peut s'organiser sur une seule journée.

**NOTA 2 :** Possibilité d'être accompagné par nos formateurs sur les premières séances d'animation de votre comité d'éthique.

12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

formateur  
Philosophe

# 5. Mise en place et animation d'un CVS



**DURÉE :** 1 jour

## OBJECTIFS

- Favoriser la participation des usagers et de leurs représentants dans le fonctionnement de leur établissement ou du service
- Aider les membres du CVS à participer efficacement pour contribuer à l'amélioration de la vie de l'établissement ou du service
- Mieux comprendre l'objectif du CVS et son articulation avec la vie de l'établissement ou du service
- Définir la place et le rôle de chacun des membres du CVS
- Au delà d'une simple mise en conformité avec la loi du 2 Janvier 2002, replacer le CVS dans la vie de l'établissement ou du service

## PUBLIC CONCERNÉ

Membres du CVS : représentants des usagers, des familles, des professionnels, des administrateurs ou élus  
12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

## PROGRAMME

Jour 1.

### Généralités :

- Définition : objectifs et missions du CVS
- Cadre législatif : la loi 2002 du 2 janvier 2002, le Code de l'Action Sociale et des Familles

### Mise en place du CVS : repères

- Composition du CVS : Identification des membres, statut, rôle et fonction au sein du CVS
- Modalités de désignation des membres du CVS (élection, désignation, etc.)
- Principes de fonctionnement : éléments de rédaction de la charte du CVS, définition des valeurs et des règles de fonctionnement

### Fonctionnement et Animation du CVS : repères

- Préparation de la séance : Convocation et consultation des usagers et de leurs familles (outils et méthodes), l'ordre du jour
- Animation de la séance : Les fondamentaux de la conduite de réunion, le traitement des questions

### Mise en situation (Jeux de rôle et simulation d'une séance de CVS)

### Bilan et évaluation de la formation

# b. Favoriser la participation des usagers et de leurs familles

## PROGRAMME

Jour 1.



**DURÉE :** 1 jour

### OBJECTIFS

- Saisir les enjeux liés à la participation des usagers et de leur famille pour le fonctionnement de l'établissement ou du service
- Identifier les formes, les lieux et les moments de la participation
- Être capable d'organiser une participation effective au sein de son établissement ou service

### PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels de l'accompagnement (en option – possibilité d'envisager la participation des usagers / de leur familles à l'action de formation)  
12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

### Généralités

- La participation des usagers et de leur famille dans la loi 2002-2
- Les différents acteurs et leur statut : l'utilisateur, la famille, le représentant légal

### Comment participer ?

- Les différents modes de participation au sein des établissements et services (ex. CVS, enquêtes de satisfaction, groupes de paroles...)
- Information et participation (accessibilité à l'information individuelle et institutionnelle)
- La sollicitation de la participation et son organisation

### A quoi participer ?

- La participation au fonctionnement de l'établissement/service (ex. élaboration ou actualisation du projet d'établissement, des outils de la loi 2002-2, commission menus, commission animations, etc.)
- La participation à la personnalisation des prestations (le projet personnalisé)

### Pourquoi participer ? Les effets attendus

- Amélioration continue de la qualité de l'accompagnement
- L'inscription dans un processus éthique et bienveillant

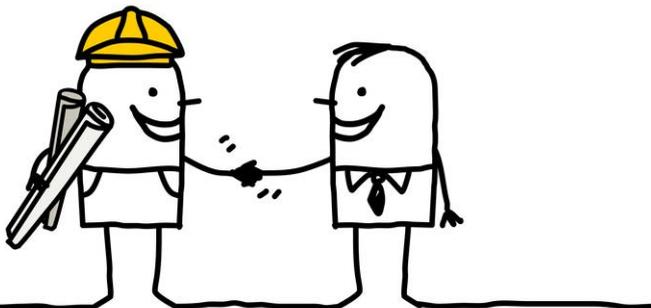
### Bilan et évaluation de la formation

2. gouvernance  
& management

# Thème 3.

Management de la qualité et culture de la gestion des risques

1. Pilotage de l'évaluation interne
2. Les suites réservées à l'évaluation externe
3. Cycle d'appropriation des RBPB (Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles - ANESM)
4. Prévention des risques psychosociaux et bien-être au travail
5. Transmissions ciblées, qualité et continuité des soins
6. La sécurisation du circuit du médicament
7. Le dossier informatisé du patient
8. Le dossier de l'utilisateur et les écrits professionnels



# I. Pilotage de l'évaluation interne

3. management  
de la qualité

**DURÉE :** 2 jours

## OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'évaluation interne
- S'approprier la démarche d'évaluation interne
- Se doter d'outils opérationnels (référentiels) pour conduire l'évaluation
- Se donner une méthodologie et des outils d'amélioration continue de la qualité
- Se préparer à l'évaluation externe
- Donner du sens à la démarche en l'articulant aux valeurs de la structure

## PUBLIC CONCERNÉ

- Equipe de direction, médecin coordonnateur, infirmière coordinatrice, référent qualité
- Groupe de travail (d'autoévaluation)  
12 à 15 personnes maximum.

Aucun pré-requis

## PROGRAMME

Jour 1.

### Enjeux et Contexte de l'évaluation interne

- Le cadre juridique et réglementaire de l'évaluation interne
- Les recommandations de Bonnes Pratiques de l'ANESM
- L'articulation avec le projet d'établissement et l'évaluation externe
- L'inscription dans une démarche d'amélioration continue de la qualité
- La place de la réflexion éthique et des valeurs dans la démarche : la recherche de sens et la place centrale de l'utilisateur
- L'évaluation interne : outil de suivi de la démarche éthique

### Piloter une démarche d'évaluation interne

- Les 5 phases du projet d'évaluation interne : le plan de projet
- phase 1 : définition du cadre évaluatif*
- phase 2 : recueil des informations / autoévaluation*
- phase 3 : analyse des informations recueillies*
- phase 4 : rédaction du rapport et élaboration du plan d'action*
- phase 5 : pilotage des suites de l'évaluation*
- Le choix des parties prenantes à l'évaluation interne et la constitution du comité de pilotage et des groupes de travail
- Le choix d'une méthodologie adaptée à la structure
- Les valeurs et règles déontologiques de l'évaluation

Jour 2

### Conduire l'évaluation interne

- Les thématiques incontournables de l'évaluation interne
- Les outils et les méthodes pour la conduite de l'évaluation interne
- L'élaboration d'un référentiel adapté
- La participation des parties prenantes : le choix de la composition des groupes de travail
- L'animation des groupes de travail pour conduire l'autoévaluation (techniques d'animation des réunions, règles d'or et bonnes pratiques)
- L'analyse des données, leur interprétation et les validations croisées (groupes de travail, comité de pilotage, CVS et autres instances de la structure)

### Conduire une évaluation continue de la qualité

- Le référentiel d'évaluation et les outils permettant de mesurer les effets des actions mises en œuvre
- Le plan d'action : un outil de préparation à l'évaluation externe
- Lier évaluation interne et projet d'établissement

### Bilan et évaluation de la formation

## RECOMMANDATIONS ANESM

*- Mise en œuvre de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L.312-1 du code de l'Action sociale et des familles (2008)*

*- La conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L.312-1 du code de l'Action sociale et des familles (2009)*

Le contenu de la formation sera adapté en fonction du type d'établissement/service concerné par l'action de formation, (cf. Recommandation HAS : *L'évaluation interne : repères pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes* (2012))

L'évaluation interne répond aux attentes du législateur issues de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002.

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux doivent conduire une évaluation de l'activité et de la qualité des prestations qu'ils délivrent (article L.312-8 CASF).

L'évaluation interne est fondamentale pour un établissement ou un service, dans la mesure où elle contribue à améliorer en continu la qualité des prestations rendues à l'utilisateur.

C'est également au regard de cette démarche continue d'amélioration de la qualité que les établissements et services se préparent à l'évaluation externe, moment crucial de la vie d'un établissement ou d'un service.

La réflexion éthique sera étroitement associée à la formation, car elle contribue à donner du sens à la démarche d'évaluation interne.

## 2. Les suites réservées à l'évaluation externe

### 3. management de la qualité

**DURÉE :** 1 jour

**OBJECTIFS**

- Enjeux et bilan de l'évaluation externe : capitaliser les points forts et repérer les axes de progrès
- L'inscription de l'évaluation externe dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service
- Elaboration et pilotage du plan d'actions issus de l'évaluation externe
- Mise en œuvre et suivi du plan d'actions issus de l'évaluation externe
- L'articulation avec l'évaluation interne et le projet d'établissement
- Travail sur un ou plusieurs axes de progrès issus de l'évaluation externe propres à l'établissement ou au service

**PUBLIC CONCERNÉ**

Equipe de direction, responsable qualité, COPIL ayant participé au pilotage de l'évaluation externe

12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

### Jour 1. PROGRAMME

**Le management de l'évaluation externe : l'inscription dans une démarche qualité**

- Rappel des enjeux de la démarche d'évaluation externe
- Bilan du déroulement et des conclusions de l'évaluation externe : points forts et axes de progrès
- Techniques de communication et d'appropriation des résultats de l'évaluation externe (salariés, partenaires, usagers, familles, etc.)
- Donner un sens à l'évaluation externe
- Maintien de la dynamique évaluative : structuration et mise en œuvre d'un système qualité, démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles, etc.
- Adopter un système qualité réaliste et utile aux professionnels

**Elaboration, pilotage et mise en œuvre du plan d'actions**

- Articulation avec l'évaluation interne et le projet d'établissement/de service
- Formalisation d'un plan d'actions
- Organisation du suivi et du pilotage du plan d'actions
- Organisation de la mise en œuvre du plan d'actions

**Focus sur les principaux axes d'amélioration propres à l'établissement/service à l'appui des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM**

- Organisation de la mise en œuvre dans le temps d'un ou plusieurs axes d'amélioration prioritaires : méthodologie et cas pratique

*Exemples d'axes de progrès relevés dans le cadre d'évaluations externes : mise en œuvre et évaluation du projet personnalisé ; gestion du dossier unique de l'utilisateur et du partage de l'information ; promotion de la bientraitance, etc.*

**Bilan et évaluation de la formation**

# 3. Cycle d'appropriation des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles

**DURÉE :** 1/2 journée par mois pendant 10 mois, auprès d'un groupe de professionnels (maximum 20 personnes)

## OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de s'approprier l'ensemble des RBPP transversales et accompagner leur diffusion au sein des ESSMS.

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels des Etablissements et Services Sociaux et Medicosociaux  
12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

## PROGRAMME

10 séances



### Organisation

- Séance 1 : présentation générale des RBPP, de leur mode d'élaboration, articulation avec les textes réglementaires, portée juridique
- Séances 2 à 10 : présentation des RBPP, identification des enjeux et points fondamentaux, appropriation du contenu, accompagnement à la mise en œuvre (1 à 2 RBPP par séance, en fonction des besoins et attentes, et également du thème de la RBPP).

**Quelques exemples de RBPP sur lesquelles les ESSMS peuvent être amenés à travailler en fonction du type de public accueilli et/ou pris en charge et ressortant des préconisations des évaluations externes :**

- L'accompagnement à la santé de la personne handicapée (2013)
- Le partage d'informations à caractère secret en protection de l'enfance (2011)
- Le questionnaire éthique dans les ESSMS (2010 – participation du cabinet Socrates à l'élaboration)
- L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée en établissement médico-social (2009)
- Les attentes de la personne et le projet personnalisé (2008)
- La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre (2008)

### Bilan et évaluation du cycle de formation

# 4. Prévention des risques psychosociaux et bien-être au travail

3. management  
de la qualité

**DURÉE :** 2 jours

## OBJECTIFS

- Définir les Risques PsychoSociaux (RPS) et leurs manifestations au travail
- Repérer les objectifs et enjeux d'une démarche de prévention des RPS
- Aller vers un management créateur de santé
- Faire du changement une occasion de lettre du lien entre santé et métier(s)
- Analyser la place de l'organisation du travail dans les facteurs de RPS
- Apporter des éléments de psychologie à mettre en oeuvre au quotidien
- Faire monter en compétences les managers sur la gestion du risque psychosocial, pour eux ou pour autrui

## PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants d'établissement, Cadres, membres des services RH
- Personnes en situation de management / d'animation d'équipe

12 à 15 personnes maximum.

Aucun pré-requis

## PROGRAMME

Jour 1.

### Tour d'horizon des Risques Psychosociaux

- Etablir le cadre des risques psychosociaux en termes légaux, économiques et humains
- Déterminer la nature du risque psychosocial, les causes et les conséquences pour l'individu et pour l'organisation
- Les acteurs de la santé
- Comprendre les liens visibles et invisibles entre le travail et la santé
- Les démarches de prévention : connaître les étapes et situer le rôle du manager dans le processus d'amélioration continue

### Le leadership comme levier d'action

- La question de la gouvernance
- Les comportements managériaux créateurs de santé
- L'éthique comme outil d'aide à la prise de décision
- Détecter et agir sur les situations à risque
- Santé et efficacité économique
- Différents types de leadership et de motivation (reconnaître les styles de leadership, les facteurs de motivation et positionner sa propre pratique)
- L'impact du leadership sur le risque psychosocial et les comportements préventifs à mettre en place

Possibilité de décliner cette formation classique en formation-action ou de rajouter au programme une partie formation-action portant sur **la mise en œuvre de la démarche de prévention.**

## Jour 2

### La démarche de prévention

- Connaître le cadre légal
- Répondre aux obligations réglementaires (dont le document unique)
- La démarche de prévention et le rôle du manager
- Les différents types et les effets de justice organisationnelle : impact sur les collaborateurs et l'entreprise, identification des comportements préventifs (rémunération, évaluation...), définition d'objectifs
- Les objectifs SMART : s'engager en termes de prévention des RPS
- Elaborer et suivre un plan d'actions

### Accompagner les changements

- Les impacts du changement sur la santé
- Mettre en place une démarche collaborative de gestion du changement
- Adapter sa communication interne : quelques clés et bonnes pratiques

### Le manager préventeur au quotidien

- Méthode d'analyse des situations problématiques
- Cas pratiques : entraînement en situation

### Bilan et évaluation de la formation

### Focus pratique : la question de l'arbitrage

L'arbitrage est ce que nous faisons quotidiennement pour réaliser notre travail, adapter les demandes de l'organisation face au réel, et permettre ainsi la réalisation de l'activité professionnelle. Il permet de faire des choix face à des injonctions opposées voire contradictoire.

Les dirigeants et les managers, en tant qu'organisateur et animateurs, sont ceux qui mettent les conditions de cet arbitrage. Quand les ressources internes et externes manquent pour réaliser cet arbitrage, apparaissent le stress, le risque psychosocial et la souffrance éthique.

Des décisions arbitraires sont prises, signifiant le manque de maîtrise de l'activité et la perte de sens dans le travail. Les conflits interpersonnels sont plus présents.

Apports théoriques et mise en pratique :

- Par la méthode des scénarios
- A partir de l'approche métier

### 3. management de la qualité

**DURÉE :** 2 jours

#### OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques et la finalité d'une transmission ciblée
- Choisir et rédiger une transmission ciblée pour la rendre opérante
- Définir et utiliser un support de transmission spécifique à son secteur

#### PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels soignants  
12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

## 5. Transmissions ciblées, qualité et continuité des soins

### PROGRAMME

#### Jour 1.

- Définition et origines de la transmission ciblée
- Les inconvénients de la transmission traditionnelle (narrative)
- La (ou les) « cible(s) »
- Les 4 critères d'une transmission ciblée
- Les outils à prendre en compte pour réaliser une transmission ciblée.

#### Jour 2

- Les systèmes DAR des transmissions ciblées
- Les diagrammes de soins
- Les transmissions écrites
  - o Caractéristiques
  - o Contenu
  - o Responsabilités
- Des transmissions écrites aux transmissions ciblées

#### Bilan et évaluation de la formation

#### Méthodologie/points forts :

Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque participant pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention.

Alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas et d'analyses de pratiques.

Formation animée par un cadre de santé infirmier référent dans le domaine des transmissions ciblées.

### 3. management de la qualité

**DURÉE :** 2 jours

#### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du bon usage du médicament en établissement de soins.
- Évaluer le circuit du médicament de leur établissement.
- Identifier les axes d'amélioration et les prioriser.
- Situer ses responsabilités en matière de pharmacovigilance.
- Connaître le dispositif de pharmacovigilance.

#### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels soignants (IDE, cadre de santé, etc.), pharmaciens, etc.

12 à 15 personnes maximum.

Aucun pré-requis

**Méthodologie :** Les apports seront illustrés par des situations professionnelles et feront l'objet d'échanges sur les pratiques. Des pistes d'amélioration seront recherchées avec les participants en vue de l'amélioration de la sécurité du circuit et à partir des possibilités des établissements.

## b. La sécurisation du circuit du médicament

### PROGRAMME

Jour 1.

#### Le bon usage du médicament :

- Données statistiques
- Contexte juridique et enjeux de sécurité et de maîtrise des coûts.
- T2A et contrat de bon usage

#### Le circuit du médicament dans les établissements

- Arrêté du management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse.

#### Diagnostic du circuit et axes d'améliorations

- Évaluation et audits

*Les méthodes :*

- Référentiel, protocoles et livret thérapeutique.
- La traçabilité, sécurité et redondances...
- Les indicateurs sur le circuit du médicament (Recommandations du rapport Verger).

Jour 2.

#### Suivi et coordination

- En interne (Comedims, CME, instances...)
- En externe (Omedit et autorité de contrôle).

#### Le circuit du médicament et les erreurs médicamenteuses

- Iatrogénie médicamenteuse et conséquences
  - Méthode REMED (Revue des erreurs liées aux Médicaments et Dispositifs médicaux associés)
  - Méthode de prévention, notamment lors de l'administration médicamenteuse.

- Sensibilisation des professionnels (formation, EPP, rapport annuel...) et rôle de chacun.

- Freins possibles à la mise en place de plans d'actions, leviers possibles.

#### Bilan et évaluation de la formation

formateur  
Cadre IDE



**DURÉE :** 2 jours

### OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts de la démarche de soin et les outils de références internationaux ;
- Savoir identifier les diagnostics infirmiers et cibles prévalentes en lien avec l'activité du service ;
- Donner du sens à leur pratique, en intégrant les valeurs clés du management dans un contexte de changement (informatisation) ;
- Créer un climat de confiance partagé avec leurs collègues et collaborateurs permettant une pratique réflexive ;
- Mobiliser le concept d'éthique et les valeurs associées d'éthique (valeurs cardinales selon Socrates : Respect, Justice, Engagement, Pondération et Responsabilité) dans la démarche de soins et dans le management du changement ;
- Adopter un langage professionnel commun par l'utilisation des classifications en soins infirmiers.

### PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de santé puis équipes paramédicales (IDE, AS, AP)

12 à 15 personnes maximum.

Aucun pré-requis

# 7. Le dossier informatisé du patient ou de l'utilisateur

## PROGRAMME

Jour 1.

### Les fondamentaux de la démarche de soins

- Définition des concepts de la démarche de soins : se donner un cadre et un langage communs : le dossier patient et la certification HAS
- Le dossier de soins en tant que « mémoire » immédiate, à moyen terme et à long terme
- Les actes professionnels du code de la santé
- La circulation des informations : acteurs, objectifs et message

### Du raisonnement clinique au dossier de soins

- Des transmissions aux transmissions ciblées
  - La démarche de résolution de problèmes associée aux soins et le raisonnement clinique.
  - Les transmissions ciblées et les 14 Besoins fondamentaux (selon V.Henderson)
- Les classifications de la pratique infirmière

Jour 2

### Le plan de soins et le plan de soins guide

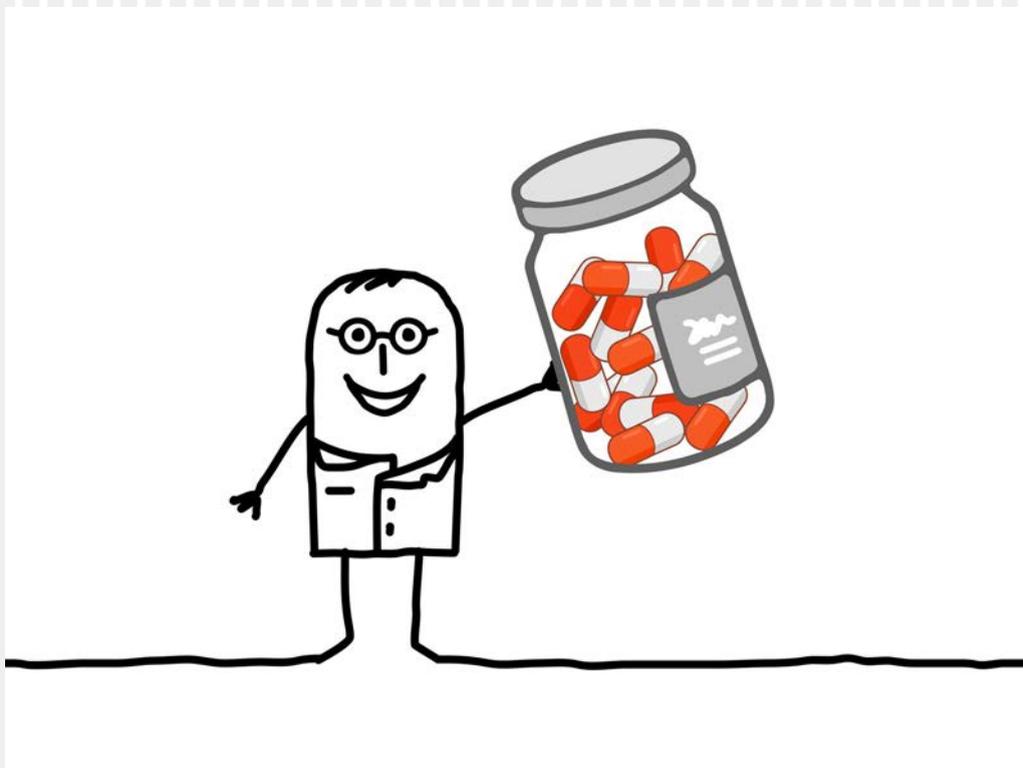
- Définition du plan de soins (savoir le différencier d'un protocole)
- Analyse des diagnostics de la NANDA

### (Partie spécifique aux cadres) Du papier à l'ordinateur : la conduite du changement

- Les enjeux de l'informatisation
  - L'informatique et les organisations
  - Les systèmes d'informations et le dossier patient : stratégies et recommandations

### Bilan et évaluation de la formation





# 8. Le dossier de l'utilisateur et

## 3. management de la qualité

**DURÉE :** 2 ou 3 jours

### OBJECTIFS

- S'approprier le cadre juridique de référence relatif au dossier de l'utilisateur et aux écrits qui le compose
- Permettre aux professionnels d'appréhender les enjeux éthiques et juridiques des écrits professionnels
- Donner une méthode et des recommandations afin d'améliorer la qualité des écrits professionnels
- Mettre les professionnels en situation d'écrire

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du secteur social et médicosocial  
12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

## PROGRAMME

### Jour 1.

#### Les enjeux des écrits professionnels au regard de la loi 2002-2

- Les fondements du dossier unique de l'utilisateur
- Le dossier unique de l'utilisateur, un outil au service de la continuité de l'accompagnement
- La transparence de l'information vis-à-vis de l'utilisateur et/ou de son représentant légal

#### Le dossier unique des usagers

- La définition du dossier unique de l'utilisateur
- Les sous-dossiers qui composent le dossier de l'utilisateur (dossier administratif, médical, social...)
- Le statut des notes de travail (appelées notes personnelles)
- L'informatisation du dossier : règles et enjeux
- Les règles d'archivage du dossier
- La procédure d'accès au dossier par l'utilisateur et/ou son représentant légal

#### La circulation de l'information à caractère secret

- Le secret professionnel
- Le secret médical dans une équipe pluridisciplinaire
- Le partage de l'information à caractère secret entre professionnels de l'établissement, avec les tiers partenaires
- Définition de l'information utile

#### La contractualisation

- La définition du contrat de séjour/ DIPEC
- La contractualisation : un outil juridique au service de l'accompagnement

#### La responsabilité en matière d'écrits professionnels

- Responsabilités civile contractuelle et délictuelle
- Responsabilité pénale
- Responsabilités institutionnelle et individuelle

# les écrits professionnels

## Jour 2

### Travail de groupe afin de proposer des pistes d'amélioration sur la forme et le fond du dossier

#### Analyse du dossier sur la forme :

- Composition, structuration du dossier, éléments qui le composent... au regard des éléments théoriques vus le jour 1.
- Proposition de pistes d'amélioration

#### Analyse du dossier sur le fond :

- Analyse d'écrits professionnels composant le dossier (rendus anonymes au préalable) : projet, synthèse, recueil d'événements indésirables...
- Proposition de pistes d'amélioration

### Les recommandations en matière d'écrits professionnels

- La définition de références partagées entre professionnels afin d'améliorer le contenu de leurs écrits
- L'échange de l'information dans un cadre éthique et déontologique.



## Jour 3 (en option)

### Ateliers d'écriture

Selon la fonction de l'écrit, son destinataire, son objet, pourront être abordés :

- le rapport annuel du projet éducatif
- les objectifs de travail
- un courrier aux familles
- le rapport d'évènement indésirable...

Exercices à partir de situations fictives.

### Bilan et évaluation de la formation





# Thème 4.

Ethique appliquée dans l'accompagnement de la personne

1. L'individualisation de l'accompagnement : l'élaboration du projet personnalisé
2. Intimité et sexualité des personnes handicapées
3. Intimité et sexualité des personnes âgées
4. Mieux connaître la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées pour adapter l'accompagnement
5. Mieux appréhender les troubles du comportement
6. La gestion de la violence en ESSMS
7. La contention : recherche d'une éthique et d'un soin adapté
8. Accompagnement des personnes en fin de vie

# I. L'individualisation de l'accompagnement : l'élaboration du projet personnalisé

**DURÉE :** 1 jour

## **OBJECTIFS**

- S'approprier la loi du 2 janvier 2002 : faire vivre les droits fondamentaux des usagers
- Comprendre les enjeux juridiques et éthiques de l'individualisation de l'accompagnement
- Se donner une méthodologie commune d'élaboration du projet personnalisé

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Tous les professionnels impliqués dans la rédaction des projets

12 à 15 personnes maximum.

Aucun pré-requis

## **PROGRAMME**

Jour 1.



### **Les fondements de la personnalisation de l'accompagnement**

- La loi du 2 janvier 2002
- L'individualisation de l'accompagnement : un enjeu juridique et éthique
- La recommandation de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM relative aux attentes de la personne et au projet personnalisé

### **L'individualisation de l'accompagnement : le travail d'élaboration du projet personnalisé**

- Analyse du processus d'élaboration des projets personnalisés de l'établissement ou du service
- Description critique des projets existants et propositions de pistes d'amélioration
- Elaboration d'un projet personnalisé

### **Bilan et évaluation de la formation**

4. éthique  
appliquée dans  
l'accompagnement

## 2. Intimité et sexualité des personnes handicapées

**DURÉE :** 1 jour

### OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances juridiques relatives à la vie intime et sexuelle des personnes handicapées
- Connaître le cadre juridique de la liberté sexuelle
- Proposer un cadre de réflexion et se donner des repères permettant la promotion du questionnement éthique
- S'approprier les règles de la responsabilité civile et pénale en lien avec le sujet

### PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels des secteurs sanitaire, social ou médico-social  
12 à 15 personnes maximum.  
Aucun pré-requis

### PROGRAMME

Jour 1.



- La vie privée et l'intimité en droit
- La liberté sexuelle, un droit personnel
- La vulnérabilité en droit civil et en droit pénal et la protection de la personne handicapée
- Le consentement de la personne handicapée
- La responsabilité civile et pénale des dirigeants, cadres et professionnels des ESSMS
- Le droit et le débat de l'assistance sexuelle en établissement
- La démarche éthique : une aide à la décision dans les situations complexes

### Bilan et évaluation de la formation

**NOTA :** Cette formation existe dans une version plus approfondie, sur 2 journées, avec une partie dédiée au traitement de situations concrètes (analyse de cas).

4. éthique  
appliquée dans  
l'accompagnement

# 3. Intimité et sexualité des personnes âgées



**DURÉE :** 2 jours

## OBJECTIFS

- Connaître les besoins affectifs et sexuels des personnes âgées et leur importance dans leur parcours de vie
- Connaître le cadre juridique du droit à l'intimité de la personne accueillie en EHPAD
- Identifier la traduction institutionnelle de ces droits.
- Connaître les repères de bonnes pratiques pour prendre en compte et respecter la vie affective et sexuelle des personnes âgées en EHPAD
- Gérer les situations impliquant la question de la sexualité des personnes âgées
- Pouvoir participer à l'élaboration d'un projet de vie qui prenne en compte la vie sexuelle et affective des personnes accueillies

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels des secteurs sanitaire, social ou médico-social

12 à 15 personnes maximum. Aucun pré-requis

## PROGRAMME

Jour 1.

### La sexualité des personnes âgées :

approche sociologique, psychologique et physiologique.

### Le cadre juridique de l'intimité et la sexualité des personnes âgées :

présentation et analyse des principaux textes.

### La situation en EHPAD :

risques d'atteintes à la vie intime ; sexualité de la personne âgée démente.

### Les questionnements éthiques liés à la sexualité des personnes âgées en EHPAD.

Réflexion éthique sur la base de cas concrets et de mises en situation.

Jour 2

### Le rôle des professionnels :

respecter et accompagner les besoins affectifs des résidents, réagir face aux comportements inadaptés.

**Recommandations** pour une prise en compte de la sexualité des personnes âgées en EHPAD.

### Travail collectif pour la prise en compte collective et individuelle de la vie affective et sexuelle des personnes accueillies

(repères et réflexion pour l'élaboration d'un projet de service / des projets de vie).

### Bilan et évaluation de la formation

# 4. Mieux connaître la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées pour adapter l'accompagnement

4. éthique appliquée dans l'accompagnement

**DURÉE :** 2 jours

## OBJECTIFS

- Reconnaître les différentes démences liées à la maladie d'Alzheimer et mieux comprendre les troubles qui leur sont associés :
  - les différentes démences
  - les troubles cognitifs et comportementaux de chaque type de démence
- Valoriser sa pratique professionnelle par une prise en charge adaptée et de qualité.
  - Structurer et améliorer la prise en charge des personnes malades
  - Mieux accompagner la personne malade et ses proches.

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels  
12 à 15 personnes maximum. Aucun pré-requis

## PROGRAMME

Jour 1.

### Définition du concept de démence

- Distinguer vieillissement normal et pathologique
- Définir la démence : démences dégénératives et démences non-dégénératives

### Reconnaître les différents types de démence

- Relier une pathologie et des troubles comportementaux
- Maladie d'Alzheimer, la démence à corps de Lewy, la maladie de Parkinson, autres démences dégénératives
- Les démences non dégénératives : démences vasculaire, mixte, traumatique
- Appréhender les principes de prise en charge spécifique  
*(alternance d'ateliers et d'apports théoriques)*

Jour 2

### Prise en charge des personnes atteintes de démence

- Savoir adapter la prise en charge aux difficultés liées à la maladie
- Répercussions des troubles cognitifs et psycho-comportementaux sur la prise en charge
- Sur la base du vécu des participants, étude de quelques situations particulières (agressivité, difficultés de communication, etc.)
  - > Description de situations de prise en charge de patients déments
  - > Analyse des situations
  - > Recherche de bonnes pratiques

### Vers une prise en charge bientraitante

- Prise en charge pluridisciplinaire
- Accompagnement des malades et de leurs proches
- Attitude soignante digne

### Bilan et évaluation de la formation

# 5. Mieux appréhender les troubles du comportement

4. éthique  
appliquée dans  
l'accompagnement

**DURÉE :** 2 jours

## OBJECTIFS

• Appréhender les troubles du comportement afin de comprendre les mécanismes pathologiques qui les génèrent

• Comprendre et apprendre notamment à mieux gérer :

- *l'agressivité de la personne*
- *la dépression et l'anxiété de la personne*
- *les situations d'apathie, l'errance*
- *les rythmes de vie*

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels des secteurs sanitaire, social ou médico-social  
12 à 15 personnes maximum. Aucun pré-requis

## PROGRAMME

Jour 1.

### Définition des concepts

- Notion de troubles du comportement
- Définition des difficultés de prise en charge
- Illustrer les définitions par des exemples concrets

### Les troubles du comportement générés par les différentes démences

- Troubles cognitifs et troubles non cognitifs
- Symptômes psychologiques des symptômes comportementaux
- Gestion des troubles du comportement au quotidien

### Présentation d'une classification des troubles du comportement

### Les facteurs environnementaux pouvant générer des troubles du comportement

Jour 2

*Sur la base de cas concrets et de mises en situation, apprendre à reconnaître et gérer :*

- **Les troubles psychotiques** (les hallucinations, les délires)
- **Les troubles psychomoteurs** (les errances, l'agitation)
- **L'agressivité / les comportements agressifs**
- **Les troubles apathiques** (le manque d'intérêt et de motivation)
- **Les troubles dépressifs et anxieux** (les pleurs, la tristesse, l'anxiété, le désespoir)
- **L'altération des rythmes de vie** (l'inversion veille/sommeil, les perturbations du sommeil)

### Bilan et évaluation de la formation

# b. La gestion de la violence en ESSMS



## **DURÉE :** 1 jour

Cette formation existe sur 2 jours, avec un travail plus approfondi sur les causes du déclenchement d'actes de violence.

## **OBJECTIFS**

- Développer les capacités à accompagner au quotidien les personnes violentes par des savoir-faire et surtout un savoir-être professionnel
- Développer la capacité à penser les différentes modalités de réponse (relationnelle, physique, psychique) en cas de comportement violent

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Tous les professionnels des secteurs sanitaire, social ou médico-social  
12 à 15 personnes maximum. Aucun pré-requis

## **PROGRAMME**

Jour 1.



### **Cadre juridique et Définition de la violence**

- Rappel du cadre légal et réflexion sur les enjeux actuels
- Violence individuelle, violence institutionnelle
- Qui peut être violent ?
- Handicaps, troubles du comportement, troubles psychiques

### **Connaître la violence**

- Les facteurs déterminants de l'agression
- La dynamique du passage à l'acte
- Contenance, souffrance psychique et douleur morale
- Les conséquences individuelles de la violence
- Les conséquences groupales de la violence
- Les réponses psychologiques et physiques à la violence dans l'urgence
- Les réponses à la violence dans l'après-coup : médico-légales, la prise en charge des victimes, les traitements institutionnels

### **Comment gérer la violence / les situations de violence ?**

- Anticiper et repérer les signes précurseurs de la violence, les contextes la favorisant
- Méthodologie en quatre axes : analyse du contexte et des événements, repérage des situations à risque, élaboration des principes et modèles de réponses à la violence, prévention des violences en établissement
- Contenir un comportement violent sans être maltraitant

### **Bilan et évaluation de la formation**

## **BIBLIOGRAPHIE**

*FICHES REFLEXES sur la conduite à tenir dans les situations de VIOLENCE en établissements publics, sanitaire et médico-social, Fédération Hospitalière de France et de l'Observatoire National des Violences en milieu de Santé de la Direction Générale de l'Offre de Soins*

- Jacques Danancier : « Violence dans les établissements sociaux »

- ERIC ZOLLA, 2013, « La gestion des risques dans les ESSMS », Editions DUNOD

# 7. La contention : recherche d'une éthique et d'un soin adapté



**DURÉE :** 1 jour

## OBJECTIFS

- Donner des repères juridiques et éthiques sur les différentes notions de contention
- Maîtriser le cadre juridique et les RBPP relatives à la contention
- Travailler pluridisciplinairement sur les situations de contention (sécurité, risque de chute, comportement violent, agressivité, automutilation...) et leurs alternatives
- Développer la capacité à penser les différentes modalités de réponse (physique, psychique)
- Apporter aux professionnels un cadre de réflexion sur ces notions leur permettant d'adapter leurs réponses aux besoins rencontrés par les usagers sur les différents établissements et services (réponses adéquates aux différentes pathologies et handicaps), dans le respect de la personne
- Mettre en conformité les pratiques en matière de contention

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels des secteurs sanitaire, social ou médico-social. 12 à 15 personnes maximum. Aucun pré-requis

## PROGRAMME

Jour 1.

### Aspects juridiques de la contention, définitions, démarche éthique

- Le cadre juridique et légal, les RBPP de l'ANESM et de l'HAS
- Les droits fondamentaux à la liberté, le consentement
- Recherche de solutions justes, porteuses de sens et adéquates à partir d'une démarche éthique : méthodologie et élaboration de protocoles, évaluation pluri-professionnelle, réévaluation

### Aspects cliniques de la contention

- La contention au quotidien : contention physique, chimique, relationnelle, architecturale
- Conséquences psycho-comportementales de la contention
- Les motifs de la contention : facteurs prédisposant à la contention, concepts de violence, d'agressivité, de troubles du comportement, de sécurité
- La prévention des chutes : entretenir le potentiel de la personne, la mobiliser pour diminuer le recours à la contention
- Reconnaître les facteurs déterminants de l'agression et des troubles du comportement : comprendre pour anticiper et accompagner sans forcément contenir
- Vécu des soignants : représentation et usage de la contention
- La famille : implication et information

### Conclusion : Objectif zéro contention, pour un accompagnement bienveillant

Développer en équipe une politique de réduction de la contention

### Bilan et évaluation de la formation

[www.socratesonline.com](http://www.socratesonline.com)

# 8. Ethique et accompagnement des personnes en fin de vie



**DURÉE :** 2 jours

## OBJECTIFS

- Mettre en évidence les problèmes éthiques dans les pratiques de soin à des personnes en fin de vie
- Identifier les valeurs et les vertus à mobiliser dans l'accompagnement de personnes en fin de vie
- Acquérir la méthode du raisonnement éthique, pour émettre un avis argumenté et prendre des décisions pondérées
- Renforcer la vigilance et la réflexion éthiques dans les soins au quotidien

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne, professionnelle ou bénévole, engagée dans une relation de soin auprès des personnes en fin de vie.

12 à 15 personnes maximum. Aucun pré-requis

## PROGRAMME

Jour 1.

### Qu'est-ce que l'éthique ?

- Les concepts fondamentaux : la déontologie, le droit, la morale, l'éthique
- Les concepts d'éthique du soin : la bienfaisance, la non-malfaisance, l'autonomie et la justice
- Apports théoriques du formateur sur l'éthique et sa méthode de raisonnement

### La perte d'autonomie (apports théoriques)

- Le droit : étendue et limites de la responsabilité des soignants et des aidants
- L'éthique : le respect de la volonté de la personne vulnérable et/contre sa protection
- Prendre des décisions pour l'autre sans son consentement explicite

Jour 2

### Les soins palliatifs et l'euthanasie

- La loi Léonetti : l'arrêt de traitement, les directives anticipées, les soins palliatifs, l'abstention de l'acharnement déraisonnable des soins
- Débats sur l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation
- Débats sur l'euthanasie des personnes en fin de vie (le droit et l'éthique)

### Analyse de situations vécues

- Répertoire des situations problématiques au plan éthique
- Méthodologie d'analyse des problèmes et d'aide à la décision pour un futur cas similaire
- Travail de plusieurs situations et analyse de leurs enjeux éthiques et juridiques

### Bilan et évaluation de la formation

# Nos formateurs

## **Bernard ALLIGIER**

- Consultant et formateur
- Ex-DG d'association dans le champ du handicap
- Psychologue clinicien

*Spécialités : Gouvernance, management, APP, Handicap*

## **Alexandra DURAND**

- Médecin coordonateur en EHPAD
- Cadre de santé

*Spécialités : droit et éthique dans les soins, personnes âgées*

## **Anne LOMBARD**

- Formatrice
- Cadre de santé et IDE
- Responsable qualité

*Spécialités : soins, circuit du médicament, démarches qualité*

## **Morgane BAGOT**

- Consultante et formatrice

*Spécialités : Projets, évaluations, démarches qualité dans les ESSMS*

## **Didier GADEL**

- Directeur de pôle hébergement
- Formateur en Droit
- Mandataire judiciaire

*Spécialités : approche juridique de la prise en charge, secteur du handicap, mandataire judiciaire*

## **Jean-Jacques NILLÈS**

- Conseil Scientifique
- Responsable R&D
- Professeur de Philosophie
- Maître de Conférences en Gestion

*Spécialités : Ethique et Philosophie du Soins, Ethique et management*

## **Caroline BATTAGLIA**

- Consultante et formatrice en économie sociale et solidaire (gérante ACTENSO)

*Spécialités : démarche qualité dans les ESSMS, accompagnement d'associations*

## **Marie-Claire GALLIN MARTEL**

- Formatrice
- Consultante en psychologie du travail

*Spécialités : écrits professionnels, communication, projets personnalisés*

## **Philippe SANCHEZ**

- Docteur en Philosophie
- Gérant franchise Socrates nord de France

*Spécialités : Ethique et Philosophie du Soins, le Care, et éthique du service public*

## **Noëlle CARLIN**

- Docteur en philosophie pratique
- Cadre de santé

*Spécialités : droit et éthique dans les champs du sanitaire, social et médicosocial, fin de vie*

## **Laurence GATTI**

- Maître de conférences en droit privé
- Formateur en Droit
- Mandataire judiciaire

*Spécialités : approche juridique de la prise en charge, secteur des mandataires judiciaire*

*Retrouvez tous nos formateurs et d'autres CV sur*  
**[www.socratesonline.com](http://www.socratesonline.com)**

**DURAND** (Alexandra), Mémoire de capacité de Gériatrie (2007) « Activité d'un gériatre dans un service de chirurgie orthopédique. »

**DURAND** (Alexandra), Mémoire de DU soutenu en septembre 2013 : « Questions éthiques soulevées par l'installation d'un Défibrillateur Semi- Automatique dans un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes »

**DURAND** (Alexandra), Mémoire de DU soutenu en septembre 2016 : « Le projet de vie en soins palliatifs : comment élaborer un projet à la fin de la vie ? »

**GADEL** (Didier), Thèse : « Instituer l'accompagnement personnalisé de majeurs protégés dans un service de protection », 2010, EHESP.

**GATTI** (Laurence), Thèse de doctorat : La contractualisation, mode nouveau de protection de la personne, 2015.

**GATTI** (Laurence), Coordinations, coopérations et tensions en protection juridique des majeurs,

Colloque « Soigner les plus faibles, de quel(s) droit(s) ? », organisé par la Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers, ERDP / ERENA, 29 mars 2019, Poitiers

**GATTI** (Laurence), Les droits des usagers : des paroles et des lignes pour conjurer la maltraitance, Conférence « La maltraitance en établissements sociaux et médico-sociaux : quelles protections ? »

**NILLÈS** (Jean-Jacques), « Analyse documentaire relative au développement d'une démarche éthique dans les ESSMS », Contribution à ANESM, *Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux*. Paris, coll. « Recommandations de bonnes pratiques professionnelles », 2010, 87 p.

**NILLÈS** (Jean-Jacques), avec **MAHIEU** (Christian), *Discernement éthique et gouvernance des entreprises : Construction expérimentale d'une capacité managériale*. Conférence EABIS, 2011.

**NILLÈS** (Jean-Jacques), avec **BERTEZÈNE** (Sandra), « Prospective et éthique au sein des établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ». In : DESCAMPS, J.-M., SEINTEIN

(Daniel), SEINTEIN (Laurent). *Prospectives sociales et médico-sociales*. Tome 1 : Les défis du futur. Montpellier : Espace Sentein, 2009, pp. 103-124.

**NILLÈS** (Jean-Jacques), avec **BERTEZÈNE** (Sandra), « Comment mesurer l'éthique dans les services sociaux et médicosociaux ? », *Revue Droit, déontologie et soins*, sept-oct 2007.

**NILLÈS** (Jean-Jacques), avec **SAINSON** (Richard), « Dilemmes éthiques et bonnes pratiques au Centre Arthur-Lavy ». In : Gesps. *Ethique et Mémoire. Des préalables à l'évaluation et à la démarche qualité en travail social*. Bordeaux, Les Etudes Hospitalières, 2008. ouvrage collectif sous la direction de Vincent Meyer.

**SANCHEZ** (Philippe), « Handicap et capacités. Lecture de Frontiers of Justice de Martha Nussbaum », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 256, sept 2009, pp. 29-48.

**SANCHEZ** (Philippe), *Justice pour les personnes handicapées. Handicaps, aide familiale et philosophie politique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2014.

et leur bibliographie

# Quelques références

## **Social et Médicosocial**

AAPEI L'Epanou (74)

Accueil Savoyard (73)

Association des Cités du Secours Catholique (75)

ADAPEI 26

ADAPEI 83

ADAPEI 69

ADAPEI 85

ADIMC (74)

ADTP 74 (74)

ADMR 66, 71, 73, 74

AFPEI (74)

AGIVR (26)

AISP (74)

ANESM (93)

ANFH (National)

APEI Les Papillons Blancs (73)

APEI de Maurienne (73)

APF France handicap

ARS PACA (13)

CAMPS (73)

CCAS Territoire Côte d'Azur (83)

CCAS d'Ugine (73)

CCAS d'Aix-Les-Bains (73)

CCAS d'Annemasse (74)

Centre Arthur Lavy (74)

CIAS de l'Agglomération d'Annecy (74)

CIAS de l'Agglomération d'Annemasse (74)

Centre Ressources pour personnes cérébro-lésées  
de Haute-Savoie (74)

Conseil Général des Bouches-du-Rhône (13)

Conseil Général de la Vienne (86)

CREAI (69)

Diaconat de Valence / CHRS Regain (26)

EOLLIS (59)

EHPAD de BOZEL, BAUFORT, FLUMET (73)

EHPAD de Taninges, Vivre Ensemble, du Haut et du  
Bas Chablais (74)

EPDA du Glandier (19)

ESEN (86)

Espace Seintein (34)

Espoir 74

FNAT Fédération Nationale des Associations

Tutélaires (national) et services tutélaires adhérents

GAIA - Association (74)

IME Les 3 Lucs (13)

IME Pierre Sarrault (82)

Joseph SAUVY (66)

KORIAN

La Chrysalide (13)

Le Moulin Vert (75)

Le Noble Age (44 et national)

Le Villa Joie (01)

Maison des Enfants MDE (74)

MAS Mosaïques (40)

MAS La Rotonde des Fleurs (59)

Mutuelles de Savoie (74)

Nous Aussi Cluses

SAUVEGARDE 69, 71

SESSD de Lambersart (59)

SESSAD de Grenoble (38)

SSIAD d'Avignon (84)

SSIAD du CHI d'Embrun (05)

SSIAD de Villefranche (69)

Temps de Vie (59)

UDAF 32, 65

etc.

## Sanitaire

Centre Hospitalier d'Andrevetan (74)

Centre Hospitalier d'Annemasse - Bonneville (74)

Centre Hospitalier d'Aubagne (13)

Centre Hospitalier d'Aurillac (15)

Centre Hospitalier de Chambéry (73)

Centre Hospitalier de la Mauldre (78)

Centre Hospitalier de Montéran - Guadeloupe (97)

Centre Hospitalier de Paray-le-Monial (71)

Centre Hospitalier de Pézenas (34)

Centre Hospitalier de la Région d'Annecy (74)

Centre Hospitalier de Reignier (74)

Centre Hospitalier de Riom (63)

Centre Hospitalier de Royan (17)

Centre Hospitalier de Rumilly (74)

Centre Hospitalier de Saint-Valéry-sur-Somme (80)

Centre Hospitalier de Saint-Yrieix (87)

Centre Hospitalier de Vannes (56)

Centre Hospitalier de Vendôme (41)

Centre Hospitalier Intercommunal d'Embrun (05)

Centre Hospitalier Intercommunal d'Elbeuf (76)

Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon (83)

Centre Hospitalier Gérard Marchant (31)

Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac (15)

Centre Hospitalier Spécialisé de Sarreguemines (57)

Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble (38)

EPSM de Lille (59)

HAD 37 (37)

Hôpital Local de Modane (73)

Hôpital Local Saint-Nicolas d'Angers (49)

Hôpitaux du Léman (74)



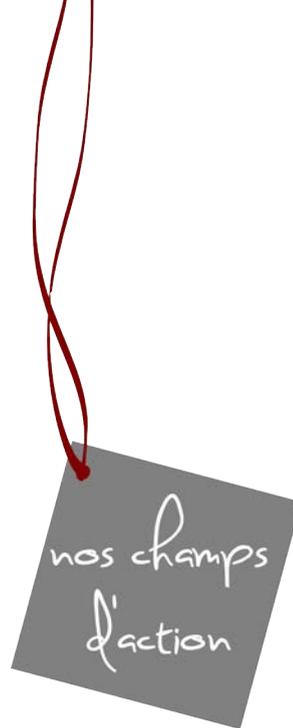
# Le cabinet **SOCRATES**

L'éthique comme compétence

Créé en 2004, le cabinet SOCRATES est un cabinet de conseil, d'études, de formation et d'évaluation, dont la vocation principale est de **bâtir des relations de confiance pérennes et performantes entre parties prenantes** internes ou externes (clients, salariés, usagers, familles, fournisseurs, partenaires...).

A travers ses actions de **formation et d'évaluation**, le cabinet cherche à **promouvoir l'éthique dans les pratiques professionnelles**.

A travers ses actions de **conseil et dans l'accompagnement des organisations**, il cherche à **tisser du lien et bâtir (ou rebâtir) la confiance entre les acteurs**.



## Théâtre éthique

Parce que la formation peut aussi se vivre différemment, SOCRATES travaille avec une auteure-comédienne pour vous proposer un **module de théâtre**, permettant aux salariés de mettre en scène et jouer les dilemmes éthiques étudiés en formation. Familles et usagers peuvent également assister à la représentation... Une véritable approche vivante de la formation !

### **PERSONNES ÂGÉES, DU DOMICILE À L'ÉTABLISSEMENT**

Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), SSIAD, Résidences autonomie, EHPAD...

### **HANDICAP ENFANCE ET ADULTES**

IME, SESSAD, SAMSAH, FAM, MAS, ESAT, Entreprises Adaptées (EA), Foyers d'Hébergement, Foyer de Vie...

### **PROTECTION DE L'ENFANCE & PJJ**

Lieux de Vie et d'Accueil (LVA), Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), Services MJAGBF (Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial)...

### **PROTECTION DES MAJEURS**

Services MJPM (Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs)

### **URGENCE SOCIALE ET INCLUSION**

Hébergement d'urgence, CHR...

### **SANITAIRE**

Centre Hospitaliers, Psychiatrie...

### **ENTREPRISES, ÉCOLES**

Assurances, BTP, Industries, Commerce, Services... Ecoles de commerce, Ecoles d'ingénieur...

nos  
prestations

1. Formations
2. Conseil
3. Editions
4. Etudes
5. Ressources Humaines
6. Evaluations et audits

nos métiers  
& savoir-faire

- Stratégie et management
- Qualité et Organisation
- Développement des compétences
- Démarche éthique et RSE

site **ethique**

*l'internet accessible à tous*

### Découvrez également notre offre Sitethique

Conception et création du site Internet de votre établissement ou service, avec une approche unique :

- un site accessible aux handicaps
- un site qui promeut votre éthique de l'accompagnement et vos valeurs
- un site simple et rapide à mettre en place, grâce à des contenus proposés et adaptés à votre secteur
- un site dont la mise à jour est aisée

**Plus d'infos sur :**

[www.sitethique.fr](http://www.sitethique.fr)

# Conditions d'intervention et tarifs

## Conditions Générales de Vente

Nos conditions d'intervention en formation sont régies par les **conditions générales de vente** consultables sur notre site Internet ou sur simple demande.

## Conditions d'accès

Toutes nos formations sont accessibles [sans pré-requis](#).

## Evaluation de l'action.

Une évaluation des contenus pédagogiques, du déroulement de l'action de formation ainsi que des connaissances acquises sera réalisée à l'issue de celle-ci. L'objectif de cette évaluation sera de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que les acquis de la formation au regard des objectifs préalablement définis.

## Contrôle

Chaque demi-journée de formation fait l'objet de l'établissement d'une feuille d'amragement, signée par les personnes présentes.

Des Attestations Individuelles de Présence sont adressées à chaque stagiaires, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

## Délai d'accès

Toutes les demandes de formation sont traitées dans les plus brefs délais (sous 48h environ). Le délai entre la demande et la mise en place de l'action est liée aux choix et attentes du client et aux disponibilités des formateurs (ce délai est au minimum de 4 semaines).

## Modalités d'accès

Les formations sont réalisées en intra, chez nos clients. Les modalités et conditions d'accès à la formation sont celles de nos clients. Nous n'organisons pas de formation dans nos locaux. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. **Un règlement intérieur** est remis à chaque stagiaire en amont de la formation.

## Informations sur les tarifs.

Nos tarifs sont accessibles sur simple demande à [virginie.varlet@socratesonline.com](mailto:virginie.varlet@socratesonline.com)

Toute demande de formation fera l'objet d'un devis, préalable à l'établissement d'une convention de formation.

## Durée des formations

Chaque journée de formation équivaut à 7h de formation, hors temps de déjeuner ou pause (2 jours = 14h stagiaire).

# Contacts

# CATALOGUE DE FORMATION

Sabrina DIRAND  
Directrice associée  
[sabrina.dirand@socratesonline.com](mailto:sabrina.dirand@socratesonline.com)

Virginie VARLET  
Responsable activité formation  
[virginie.varlet@socratesonline.com](mailto:virginie.varlet@socratesonline.com)

Tél. 04.50.10.47.63  
Fax. 04.50.68.51.08

